L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 AVRIL 1881. 54me Année.

Dufour, Donnat & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 5 AVRIL 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Albert Paul, au No 17 rue Baronne, ...

Par B. Onorato, au coin des rues Bossy et ..., au salon de Squeurs du ferry de ... district, résidence de valeur formant le coin à l'Avenue Pacifique et de la rue Peter.

Par Jas. P. Guénard, au coin des rues Dorgenois et St-Bernard, une vacherie.

Sardines, Sardines, Sardines — Voir l'annonce d'encan de D. H. Murphy.

LE PILOTAGE.

Nous disions, il y a quelques jours que le droit de wharfage n'était pas celui dont les armateurs et capitaines de navires avaient le plus à se plaindre dans leurs rapports avec le commerce de la Nlle-Orléans; nous ajoutions que ce droit serait aboli en entier que les capitaines de ces navires ne s'en trouveraient guères mieux, et qu'il y a bien d'autres réformes à faire avant que la Nlle-Orléans puisse être comptée dans la catégorie des ports francs. En effet, le commerce du coton leur impose de lourdes charges en comparaison desquelles les droits de wharfage ne sont rien. A l'appui de cette thèse, nous mettions en ligne de compte les frais de presse, les frais de roulage, les frais de stevadore, les frais de touage et de pilotage, et le droit de tonnage levé par les Etats-Unis. Voilà, disions-nous, ce qui dévore le bénéfice d'un voyage avant que la cargaison d'un navire soit arrivée au port de destination, avant même qu'elle ait quitté le port d'expédition.

Une pétition au gouverneur Wilts par une vingtaine de négociants des plus notables de cette ville, sur les lois du pilotage, donne raison à ce que nous avons écrit à ce sujet. L'abus dénoncé est très sérieux, et néanmoins ce n'est pas celui qui cause le tort le plus sérieux à la marine marchande. Ces négociants se plaignent à Son Excellence que les lois de l'Etat sur le pilotage des navires, soient éludées et comme annulées par une combinaison de pilotes et, bien entendu, dans leur propre intérêt. Ces négociants demandent au gouverneur d'user des pouvoirs qui lui ont été délégués pour le bien de la ville, afin de mettre ces lois en vigueur et de remédier ainsi à un état de choses, trop lourd pour qu'il puisse être subi plus longtemps, état de choses qui a soumis la marine marchande à des pertes considérables.

Il devrait y avoir 50 pilotes au moins, disent les négociants, et il n'y en a que 38, contrairement à la loi, les autres douze, bien qu'ils aient des commissions, ne pilotent pas. Ils sont occupés ailleurs, s'absentent à leur gré, et sont engagés dans d'autres affaires. Les pilotes en activité n'ont pas non plus les qualités requises pour un tel service. La pétition dénonce vigoureusement cette combinaison d'agents commissionnés n'exerçant pas, et en cite nommément une douzaine. Il en résulte souvent que les navires ne peuvent obtenir un de ces pilotes que lorsqu'ils sont à une très courte distance des jetées et de la terre, ce qui les expose à de grands retards et à de graves dangers.

Les négociants disent encore que, bien que des droits très forts soient alloués aux pilotes, ces droits s'élevant souvent à $90 et à $100 pour un seul navire, ces pilotes au lieu de piloter le dit navire jusqu'à la Nouvelle-Orléans, le remettent à un pilote de rivière et par ce moyen perçoivent un second droit aussi lourd que le premier. Un autre grief est celui-ci: Les pilotes ont des lignes favorites de steamers auxquelles ils ne font payer que la moitié du droit, ce qui est un grand désavantage pour les autres.

Cette combinaison de pilotes a persécuté et harassé des navires qui avaient été amenés par des pilotes étrangers à la clique, en prenant contre ces navires des writs pour les forcer à payer un double droit de pilotage, au grand détriment du commerce de la Nlle-Orléans. Les pétitionnaires invitent donc Son Excellence à instituer une enquête sur les faits dénoncés dans le but de forcer le bureau des commissaires de pilotage à exécuter les lois, particulièrement certaines sections des statuts révisés et de la loi 63 de 1877, lesquelles sections, mises sérieusement en vigueur, remédieraient en grande partie aux maux dont ils se plaignent.

Ces abus criants nuisent beaucoup au commerce de notre ville et au commerce de toute la vallée du Mississippi, tributaire de la Nouvelle-Orléans, et ils ne sont pas les seuls. Il y aurait peut-être à dire, à propos des lignes de remorqueurs, ce que les pétitionnaires disent à l'égard des pilotes. Les droits de remorquage sont tout-à-fait exorbitants, et nous avons eu souvent la preuve que certains navires avaient noué des relations avec d'autres ports pour éviter ces droits. Aussi a-t-on tenté à diverses fois d'opposer à ces lignes d'autres lignes plus libérales, mais les tentatives n'ont jamais réussi. On leur refusait l'avantage du télégraphe; on les devançait partout sur la mer à l'approche des bouches du Mississippi, et par instants l'association abaissait si fortement les droits de touage, que les remorqueurs nouveaux-venus n'avaient plus qu'un moyen d'échapper à la ruine, en entrant eux-mêmes dans l'association et en faisant cause commune avec elle. Cela est arrivé déjà nombre de fois.

Ce n'est pas en pressurant ainsi la marine que nous pouvons espérer de renverser d'emblée la concurrence des chemins de fer. Cette concurrence est puissante. Les compagnies de chemins de fer qui ont eu jusqu'à présent le monopole du transport des grains au littoral de l'Atlantique, ne sont pas disposées à nous abandonner ce monopole sans résistance. Elles sont riches et feront beaucoup d'efforts pour le conserver. Elles achèteront, s'il le faut, les grains de l'Ouest pour avoir le profit du transport et quand même ce profit serait léger, quand même il serait nul, elles y tiendront d'autant plus qu'elles savent très bien, qu'une fois la voie du fleuve adoptée par les expéditeurs, il leur faudra renoncer à l'espoir de la disputer jamais aux barges et aux steamers du fleuve.

Il est donc important pour nous d'accueillir favorablement tout ce qui peut alléger les frais de ce commerce intérieur. Pilotage, touage, roulage, compressage du coton, frais de chargement et de débarquement, frais d'assurance et d'emmagasinage, tout cela doit être réduit largement. Il faut aussi que la navigation fluviale se fasse au meilleur marché possible, et que la construction des barges et des remorqueurs soit modifiée de manière à réaliser sur le transport les plus grandes économies possibles. Cette navigation fluviale n'a pas dit son dernier mot; elle est pour ainsi dire à son enfance. Elle doit être progressive; elle doit opposer à chaque effort des compagnies de chemins de fer un effort plus grand et plus effectif. Si ces compagnies abaissent leurs tarifs d'un cent, il faut l'abaisser de deux cents sur le fleuve, ce qui ne nous paraît pas difficile. Avec l'allocation d'un million votée par le Congrès pour l'amélioration de la navigation du Mississippi; avec d'autres allocations que nous obtiendrons chaque année, maintenant que le premier pas est fait, ce qui est un titre pour l'avenir, car une chose commencée doit s'achever quand on ne serait que pour utiliser les travaux exécutés précédemment, avec tous ces avantages, indépendamment des autres, et sans notre faute et notre commerce ne pourrait pas le développement prédit et sur lequel on compte pour faire sortir notre ville de ce marasme politique et de cette gêne financière qui semblent aujourd'hui la condamner au néant.

Nous remercions bien sincèrement nos confrères de la presse orléanaise des témoignages flatteurs d'estime et de sympathie qu'ils ont prodigués à notre ex-associé et collaborateur, M. Félix Limet, à l'occasion de sa retraite du journalisme louisianais. M. Limet y a été extrêmement sensible, et il en gardera toujours un reconnaissant souvenir. C'est un bonheur pour lui, en s'éloignant de la Louisiane, de savoir qu'il ne compte dans la presse, à laquelle il s'honorait d'appartenir, que des amis bienveillants dont le concours et l'appui ne lui ont jamais fait défaut.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Les membres de l'Athénée se sont réunis en séance spéciale, samedi soir, pour recevoir les adieux de M. Félix Limet, premier vice-président de la Société. M. le général Beauregard étant empêché par des raisons de famille d'être présent à la séance, M. le Dr Sabin Martin, second vice-président, occupe le fauteuil de la présidence.

Lecture est donnée de la lettre suivante adressée par M. Limet à M. le général Beauregard.

"Nlle-Orléans, 2 avril 1881.

Général G. T. Beauregard, président de l'Athénée Louisianais,

Mon cher Président,

Devant quitter dans quelques jours la Nlle-Orléans pour retourner en France, je me vois forcé bien qu'à regret de me séparer de vous et de nos collègues, et je vous prie de vouloir bien recevoir ma démission de vice-président pour prendre effet à partir de ce jour, et aussi ma démission comme membre actif à partir de la fin de la présente année. Je serais flatté que l'Athénée voulût bien m'inscrire au nombre des ses membres correspondants.

Veuillez remercier l'Athénée pour moi de l'honneur qu'il a bien voulu me faire à deux reprises différentes en me nommant son vice-président. Je conserverai toujours un précieux souvenir des relations que j'ai eues avec vous et avec nos collègues, et je continuerai à prendre le plus vif intérêt à vos travaux et au succès de la mission que s'est donnée l'Athénée; aussi m'efforcerai-je de vous en donner la preuve par mon concours comme membre correspondant. Veuillez, mon cher Président, transmettre à nos collègues l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux et les plus sympathiques et recevoir pour vous celle de ma haute estime.

Votre bien dévoué,
FELIX LIMET."

La double démission de M. Limet est acceptée, et, sur motion faite par M. Génin, il est nommé par acclamation membre correspondant.

M. Limet demande la parole et remercie ses collègues de l'empressement avec lequel ils viennent de lui faire une place parmi les membres correspondants. L'œuvre entreprise par l'Athénée Louisianais, dit-il, flatte trop ses sentiments nationaux et touche à des intérêts d'un ordre trop élevé pour qu'il puisse jamais l'oublier. Il a contribué à ses travaux autant que le lui permettaient les occupations si asservissantes du journalisme quotidien. Il a souvent regretté de ne pouvoir faire davantage. Il est heureux de penser que dans la position qu'il occupera en France, il lui sera permis de coopérer aux efforts voués par ses collègues au maintien de la langue française en Louisiane et au culte de la littérature, de la science et des beaux-arts.

M. le Dr Turpin dit qu'il croit interpréter les sentiments de tous ses collègues, en remerciant M. Limet des services rendus par lui comme journaliste et comme membre de l'Athénée. En tout temps, aux jours d'épreuve comme aux jours de tranquillité, il a constamment défendu, selon ses convictions, les intérêts de la Louisiane. Non seulement il a pris une part aussi active que possible aux travaux de l'Athénée, mais il a généreusement fait une place, dans son journal, à toutes les communications qui pouvaient être utiles à notre société.

L'assemblée ratifie, par des applaudissements, les paroles de M. le Dr Turpin.

Le secrétaire perpétuel lit, au nom de M. Charles Bléton, les paroles suivantes:

"Monsieur le Président,

Je demande la parole afin d'exprimer les vives sympathies qui m'attachent à M. Limet, et le regret que j'éprouve de le voir s'éloigner de nous. L'Athénée Louisianais perd en lui une de ses plus éclatantes lumières. Le titre de membre correspondant que nous venons de lui accorder, le rattachera à l'œuvre à laquelle il a si intelligemment contribué, et assure à l'Athénée le concours de cet esprit d'élite qui va se retremper dans cet incomparable milieu qui a nom Paris, et d'où part chaque matin l'ordre du jour de la pensée universelle."

Les paroles de M. Bléton, comme celles de M. le Dr. Turpin, sont accueillies par des applaudissements.

L'Athénée Louisianais vient de perdre, dans la personne de M. Drouyn de Lhuys, un de ses membres honoraires les plus distingués. Il est d'autant plus sensible à cette perte que M. Drouyn de Lhuys s'était assuré nos sympathies et notre gratitude, dès l'origine de notre Société, en prenant une place dans nos rangs, et en nous procurant ainsi l'appui d'un nom universellement connu et respecté.

Ancien ministre des affaires étrangères, grand'croix de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, M. Drouyn de Lhuys a été un des fondateurs de la Société d'Acclimatation, de cet établissement qui a contribué si efficacement à la prospérité matérielle de la France qu'il a été reconnu officiellement d'utilité publique.

La Société d'Acclimatation a des ramifications qui s'étendent sur tout le monde civilisé. L'Athénée Louisianais, s'occupant aussi d'intérêts agricoles et industriels, a eu l'honneur d'être annexé à ce grand foyer de travail et d'instruction. M. Drouyn de Lhuys a été longtemps le président de la Société d'Acclimatation, et l'Athénée Louisianais, soucieux de rendre à sa mémoire le tribut qu'il lui doit, prie son président de nommer un comité qui soit chargé d'adresser des compliments de condoléance à la famille de M. Drouyn de Lhuys. MM. Turpin, Havs et Fris sont nommés membres de ce comité. Les résolutions adoptées par ce comité seront envoyées à M. Limet, qui voudra bien les transmettre à la famille de M. Drouyn de Lhuys.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.

Economie bien comprise, une visite à l'Etoile Rouge.

W. E. Maillot, de Bellevue, Ohio, dit: J'ai souffert de l'asthme, et je n'ai éprouvé de soulagement que lorsque j'ai pu me procurer votre "Only Lung Pad". Je le recommande à tous ceux qui souffrent de l'asthme.

L'inondation en 1881.

Nous venons de recevoir un exemplaire de la compilation, faite par M. E. E. Marks, des mesures qui avaient été prises pour secourir les inondés de la ville en février dernier. Cette compilation donne la liste complète de tous les souscripteurs au fonds d'assistance. Le total collecté s'est élevé à $8,043 74. A ce tableau est annexée la liste des habitants qui avaient donné des provisions. Le montant déboursé s'est élevé en tout à $6,700 20. Il restait donc $1,343 58, laquelle somme réunie aux 194 piastres reçues pour billets vendus à l'occasion du concert de la société Philharmonique de la Nouvelle-Orléans, constituait un reliquat de $1,537 58. Ce reliquat sur la proposition de M. Schmidt trésorier, appuyée par M. Rivet, a été offert à l'association auxiliaire de la Nouvelle-Orléans, qui va entreprendre, à ses propres frais, la réparation des machines de desséchement et la mise en opération de ces machines. On ne pouvait faire un meilleur emploi de ces fonds.

Retour de Memphis.—Les administrateurs, qui s'étaient rendus à Memphis pour visiter les égouts souterrains de cette ville, en sont revenus avec des opinions qui seraient, dit-on, favorables à ce système de vidange. Cependant, ils ne paraissent pas en rapporter beaucoup d'enthousiasme, car ils ont entendu proférer des plaintes contre le prix de la connection des cours et des allées avec les conduits de la compagnie. Il semble aussi que le procédé n'est pas complètement inodore. Nous inviterons le Conseil de ville à agir avec prudence et à ne pas engager les propriétaires dans des dépenses qui seraient entièrement perdues pour le cas où, sous un sol presque entièrement de niveau, l'écoulement étant fort difficile pour ne pas dire impossible, l'entreprise ne réussirait pas. Nous insistons sur ce point: Il y a une pente à Memphis; ici, à la Nlle-Orléans, il n'y en a pas.

Nous avons reçu hier soir, la communication suivante que nous nous empressons de publier:

Nouvelle-Orléans, le 4 avril 1881.

A une séance générale de la Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson, tenue hier soir, la réunion, sur la proposition du sociétaire Dominique Pocheiu, a passé à l'unanimité les préambules et les résolutions qui suivent:

Considérant que, bien qu'il n'appartint pas à cette Association, M. Félix Limet, rédacteur en chef du journal l'*Abeille*, n'en a pas moins saisi toutes les occasions de rendre service à ses compatriotes, sans distinction de société ou d'organisation, et qu'il a montré son dévouement envers eux toutes les fois que son influence personnelle pouvait leur être utile.

Considérant que ses travaux de presse en ce pays, ont honoré la langue française, et que dans son rôle de publiciste, il a développé un talent et un caractère dignes de l'estime de tous, et auxquels chacun s'est toujours empressé de rendre hommage.

Considérant que, par sa conduite noble et ferme, il s'est montré à la hauteur des patriotes les plus ardents et les plus sincères de ce pays, pendant ses jours d'épreuves.

Il est résolu, que nous offrons à M. Félix Limet l'expression de nos vives sympathies et de notre profonde reconnaissance, ainsi que celle de nos regrets à la nouvelle de son départ.

Il est résolu, en outre, que nos vœux et tous nos sentiments l'accompagneront dans son retour vers la patrie commune.

O. M. REDON, Président.
JULIEN DUTREY, Secrétaire pro. tem.

Allez tous à l'ETOILE ROUGE.

Une première audition du violoniste Dengremont.

Une fort gracieuse invitation de M. et Mme Von Meyesenburg nous a permis, hier, d'assister, dans leurs superbes salons de la rue Thalia, à une ravissante soirée musicale. Il s'agissait de faire entendre le jeune et déjà célèbre violoniste Dengremont, qui vient d'arriver de New York, pour donner ici quelques concerts. Mme Von Meyesenburg avait invité à cette soirée l'élite de notre monde élégant et les meilleurs amateurs de la ville.

Tous les invités, nous devons le dire immédiatement, se sont retirés enchantés et de la réception faite par la charmante maîtresse de maison et du ravissant concert qu'elle leur avait procuré.

Le jeune Dengremont est véritablement un talent de premier ordre; à quinze ans, il possède déjà un talent que n'ont pas acquis bien des virtuoses de trente ans.

Son premier morceau, *Souvenir de Bade*, a soulevé les applaudissements de l'assistance. Mais son plus grand succès a été obtenu dans la nocturne de *Chopin* qu'il a soupiré d'une façon ravissante. Nous lui prédisons un immense succès devant le public, dans cette admirable composition qu'il interprète d'une façon adorable.

Il a déployé aussi beaucoup de brio dans les "Aires espagnols de Jaguarita".

C'était Mme Samuel qui tenait le piano. Elle a joué une grande fantaisie avec le talent que chacun se plaît à lui reconnaître à la Nouvelle-Orléans.

Mme H.... s'est fait entendre dans l'air du *Songe d'une nuit d'été*. Elle y a obtenu un succès tel qu'il lui a fallu revenir au piano. Elle a chanté alors la *Séguedille* de *Carmen* avec un brio à rendre jalouse une artiste de renom.

En somme, soirée ravissante, à laquelle nous remercions sincèrement M. et Mme Von Meyesenburg d'avoir bien voulu nous inviter.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe comique de Powers avait attiré beaucoup de monde dimanche soir, et la chambrée d'hier n'a pas été moins brillante. Elle a joué la comédie de Sydney Rosenfield, intitulée: Le "Dr Clyde", qui a fort amusé le public et qui l'amusera encore à la matinée de mercredi et jusqu'à vendredi. Elle sera remplacée ce jour là par la belle pièce de Waldauer "Under the Willows". La troupe de Powers, qui est excellente, a été chaudement applaudie.

THÉATRE ST-CHARLES.—Les dernières représentations du Prof. Seeman sont très courues. Le programme de cette semaine est plus merveilleux que celui de la semaine précédente et la curiosité publique paraît ne pas se lasser. Nous avons annoncé que le prix des places avait été réduit à 50 et à 25 cents, et que le nombre des cadeaux avait été élevé jusqu'à 156. Il y a six cadeaux principaux et de grande valeur. Vraiment, voilà un magicien bien aimable et généreux!

Les principaux cadeaux ont été distribués hier soir à:
Paul Bayon, 125 rue Bourbon, montre de dame en or.
Annie McWhan, 426 rue Annunciation, bague en diamant solitaire.
Maud Herrick, 7 rue Carondelet, une robe en soie gros grain.
Ruth Alma Doby, rue Marengo, près Camp, un déjeuné pot en argent.
S. W. Hawkins, 212 rue St-Charles, un service à thé en porcelaine (44 pièces).

H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) coin Chartres et Bienville, annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 19 mars.

Compagnie d'assurance des Marchands.—L'élection des directeurs de cette compagnie, si populaire et si bien administrée, a eu lieu hier, lundi. L'ancien conseil, dont la gestion n'a rien laissé à désirer, a été réélu à l'unanimité. La direction se compose donc comme l'année dernière de MM. P. Maspero, D. Fatjo, J. J. Fernandez, Edward Toby, Paul Fourchy, D. A. Chaffraix, John Geddes, M. W. Smith, Jas. R. Lalande, Chas. Lafitte, R. W. Taylor.

Cane Cultivators.—Ces machines ont été éprouvées entièrement et déclarées parfaites, et tous ceux qui en ont usé dans ce pays les ont trouvées admirables. Elles sont, de fait, construites d'une manière solide et élégante de la manufacture de Wheeling, Ouest Virginie. On peut aller les examiner au dépôt de Bodley Bros, rue de l'Union No 20 où on les vend à des prix très modérés et en rapport avec les difficultés pécuniaires de l'époque. Voyez l'annonce.

Il vient d'en arriver une immense facture de jolis couvertures avec et sans garnitures, à l'ETOILE ROUGE.

Si le destin vous a donné grande famille c'est à vous à faire de sages économies: n'oubliez pas que le temple où ça se pratique facilement, c'est à l'Etoile Rouge.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

Les funérailles de M. de Lafayette.

Paris, 30 mars.—Les funérailles de M. Oscar de Lafayette ont été célébrées hier à l'église de Sainte-Clotilde de Paris. Plusieurs ministres et un grand nombre de députés et de sénateurs y assistaient. Le président de la République s'était fait représenter à la cérémonie. Le général Noyes, qui portait un des cordons du poêle, a fait un discours sur la tombe au Père-Lachaise. Il a rappelé en quelques mots émus les qualités personnelles du défunt et les services inoubliables rendus à l'Amérique par son grand-père. La foule qui assistait aux funérailles a paru vivement touchée de ce tribut affectueux venant de la part du ministre américain.

M. de Freycinet.

Paris, 30 mars.—M. de Freycinet, déjà sénateur pour la ville de Paris, sera candidat pour remplacer M. de Lafayette comme sénateur à vie.

Disgrâce du grand-duc Constantin.

Paris, 31 mars—La *Lanterne* publie ce matin une dépêche de Saint-Pétersbourg annonçant qu'une violente querelle a éclaté au sein de la famille impériale et par suite de laquelle le grand-duc Constantin, qu'on suspecte fort de pactiser avec le nihilisme, serait sur le point d'abandonner ses fonctions de grand-amiral et de ministre de la marine.

Londres, 31 mars—Le correspondant du *Standard* à Saint-Pétersbourg dit que le grand-duc Constantin est sur le point de donner sa démission et qu'il sera remplacé par le grand-duc Alexis. Le même correspondant ajoute que quand le grand duc Constantin, dont le nom a été mêlé à la scandaleuse histoire d'un vol de diamants, a demandé la permission de payer son tribut de respect aux restes d'Alexandre II. Le nouveau czar lui a répondu par un télégramme à découvert, signé de sa main et portant pour suscription: "A celui qui est indigne du nom de grand-duc."

Les troubles d'Andorre.

Londres, 31 mars.—Une dépêche de Paris au *News* annonce que les troupes françaises qui ont mis le blocus devant le pays d'Andorre ont arrêté le chef des insurgés.

Renflouement du "Richelieu".

Toulon, 31 mars.—Le cuirassé le *Richelieu*, qui avait pris feu récemment et avait été sabordé, a été renfloué.

Nouvelle concession accordée à M. de Lesseps.

Londres, 31 mars.—Une dépêche d'Alexandrie (Egypte) au *News* annonce que M. de Lesseps a obtenu une concession pour l'établissement d'un canal d'eau douce et d'un chemin de fer d'Ismaïlia à Port-Saïd.

Mitchell et Cassagnac.

Paris, 31 mars.—M. Robert Mitchell fait ce matin, dans les colonnes du *Gaulois*, une attaque à fond contre son ancien ami, M. Paul de Cassagnac. N'ayant pu réussir à faire accepter un duel à M. Paul de Cassagnac, M. Robert Mitchell annonce qu'il est décidé à le traduire devant les tribunaux pour y répondre de l'accusation de vénalité portée contre lui dans le *Pays*.

Une boite à surprise pour tout le monde l'Etoile Rouge avec toutes ses nouveautés.

LOUISIANE.

[*Le Louisianais.*]

Quelques personnes qui se sont levées à quatre du matin la semaine dernière, disent avoir vu de la glace. Il n'y aurait là rien de bien surprenant, attendu qu'il a fait très froid en réalité, assez pour geler.

Et ça n'est pas encore fini, selon toute apparence.

L'hiver voudrait-il passer le printemps avec nous?

La plantation n'avance pas, et beaucoup de nos habitants, qui croyaient les cannes généralement saines, s'aperçoivent maintenant que beaucoup sont gâtées.

Ce résultat est dû, assurent-ils, moins à la rigueur de l'hiver, qu'aux pluies continuelles qui ont détrempé le sol. L'humidité s'infiltrant dans les tissus cellulaires a rendu la canne molle et spongieuse, comme si elle eût été bouillie. Le germe qui se trouve à chaque nœud s'écrase sous le doigt.

Grande perte pour nos planteurs sucriers, si éprouvés déjà, si peu soutenus par les facteurs, mais toujours aussi courageux!

Un fait qui vient à l'appui de notre récent article sur le morcellement de la grande propriété:

L'habitation Waite Hall à St-Jacques était offerte en vente, il y a cinq ans environ, et on l'aurait cédée en entier pour huit mille piastres. A ce prix, elle ne trouvait pas d'acheteur.

Quelques mois plus tard, vendue par lots de cinquante à cent arpents, elle rapportait vingt-cinq mille piastres.

Maintenant, elle en vaut cinquante mille. Vingt familles y sont établies et chaque arpent de terre est en culture.

Voilà des chiffres concluants et qui ne mentent pas, parce qu'ils sont bien posés!

La prison de paroisse a vingt-deux pensionnaires dans le moment, dont onze Chinois.

Car il y en a eu onze, et non pas dix, d'arrêtés l'autre jour sur l'habitation Welham, pour avoir refusé de travailler et refusé en même temps de vider la place.

A propos de ces sujets du Céleste Empire, il paraît qu'ils ont voulu s'expliquer autrement que par des gestes et qu'ils se sont adressés à un avocat sérieux, qui, quoique jeune encore, est déjà connu par ses succès au barreau. Celui là parle, et fort bien, l'anglais et le français, peut-être aussi l'allemand, l'espagnol et l'italien, mais pas le chinois, cependant.

Il est vrai que le français de certaines personnes, avocats et même juges, ressemble à du chinois; du moins, nous supposons que le chinois est baroque, mais ce n'est pas le cas avec le français de l'avocat dont il est question ici. Par exemple, ce n'est pas lui qui dirait *attenter* pour *tentatives*, et *sanctifier* pour *sanctionner*!

Voilà probablement pourquoi, lui et les onze Mongoliens, n'ont pu s'entendre.

Le choix d'un second avocat, également sérieux, n'a pas été plus heureux, pour le moment.

Que les fils du soleil ne désespèrent pas cependant.

Ils ont eu tort de s'adresser en haut, quand ils pouvaient rencontrer tout près d'eux et à leur portée.

En cherchant bien ils trouveront.

Et en avant la pantomime!

(*Meschacébé.*)

TEMPS.—Toute la semaine, un vent froid et sec a soufflé de l'ouest et le ciel a été superbe. Mais ce n'est pas le temps qu'il nous faut à cette saison, avancée et surtout après les nombreuses contrariétés éprouvées depuis novembre. Non seulement l'agriculture en souffre, mais la santé publique se trouve compromise.

COUR DE DISTRICT.—Le juge Hahn est d'une activité prodigieuse. Depuis samedi, il a été occupé dans les trois paroisses de son district et dans la cour voisine du 22e district. Jeudi, il est revenu ici pour terminer sa besogne. Dans l'affaire des juris de police il a décidé contre le pouvoir du gouverneur de nommer des jurés sans le consentement du sénat, ce qui n'a surpris personne après la décision qu'il avait déjà rendue à ce sujet. L'intention des avocats de la défense est de prendre un appel devant la cour suprême, nous ne savons en vertu de quel pouvoir.

AFFAIRE CHEEVERS.—Mardi dernier, le juge Hahn s'est rendu à Donaldsonville pour décider cette affaire. On se rappelle que la cour suprême, sur un writ de prohibition, avait mis le juge Cheevers sur le siège qu'on lui contestait et ordonné que l'affaire fût considérée devant la cour du 22e district par un juge d'une autre cour. Le juge Hahn a maintenu que cette affaire était de la compétence de la cour suprême et l'a mise hors de cour. Un appel a été pris devant la cour suprême, qui deux fois déjà a eu à s'en occuper.

[*Courrier de Houma.*]

Le temps est au beau fixe, et nos orangers, ceux du moins que les gelées ont épargnés, en tout ou en partie, commencent à repousser, mais ils ne promettent que des feuilles pour toute récolte!.... Il gèle encore chaque nuit, ce qui n'empêche pas notre excellent Dr Blanchard de diriger, chaque matin, dès l'aube, son escadron d'arroseurs à travers son vaste jardin, tout peuplé d'innombrables fleurs empruntées à tous les climats: il n'a fait grâce à aucune, notre bon Docteur, et il en possède à merveille tous les noms, quelque baroques qu'ils puissent être! Avis aux botanistes.

Mercredi, la Cour a prononcé la clôture de la session d'hiver et l'assesseur du connétable peut rire à son aise: les hommes et les choses conspirent si bien à lui faire esquiver tout jugement que c'est merveille! Et puis quel horizon d'espérances jusqu'à la session d'automne.... La prison n'a plus qu'un gardien: est-ce l'intérêt de la paroisse qu'on a consulté ou celui du meurtrier? Les événements le diront bientôt sans doute.

(*Observateur de St-Martinville.*)

CHEMIN DE FER.—Les ingénieurs du Morgan R R étaient à St-Martinville jeudi dernier. Le tracé du chemin de fer qui doit relier le village à la ligne principale, commencera la semaine prochaine, nous assure-t-on. Nous espérons que les travaux s'exécuteront rapidement maintenant que toutes les difficultés sont aplanies, et que le montant requis par la compagnie a été souscrit par les habitants du village.

Les travaux agricoles sont avancés dans notre paroisse, et nous pouvons dire que les semailles sont à peu près faites—Nos planteurs cotonniers ne se hâtent pas de semer, car le coton est une plante frileuse que la moindre gelée ferait mourir.

Nos cotonniers ne se fient guères à ce printemps capricieux qui se permet des fantaisies de glace et de giboulées qui pourraient porter un coup fatal à leurs espérances.

Les souches sont en retard chez nous, et nous craignons fort que la levée n'en soit bien faible, sinon nulle. Quelques planteurs disent cependant que la souche est assez bonne, et qu'il faut attribuer le retard dans la pousse au froid excessif qu'il a fait cet hiver.

(*Etoile d'Ibéris.*)

UN BEL ANIMAL.—Ces jours derniers nous avons remarqué dans la cour de Mr A. J. Trainor, une des plus belles vaches que nous eussions encore vues dans notre région, elle fut amenée du Kentucky, étant génisse, il y a environ trois ans, elle a donc à peu près quatre ans, elle pèse plus de 1200 livres, elle n'a encore eu qu'un seul veau, et bientôt en aura un autre, elle est très facile d'entretien, parfaitement douce, entièrement acclimatée et donne plus de cinq gallons de lait par jour. Si nous en parlons ce n'est certes pas comme d'une merveille, mais seulement afin de faire comprendre à la masse de nos habitants qu'il vaut mieux élever en petit nombre, s'il le faut, des animaux de bonne race, plutôt que d'être le propriétaire nominal d'animaux dégénérés d'une valeur infime et d'un produit nul, ou à peu près.

[*Le Méridional d'Abbéville.*]

Vendredi, 25 mars, le capitaine Bernard, faisant voile pour Calcasieu, Lac, vers sept heures du matin, était encore dans le bayou Vermillion; lorsque son schooner fut arrivé à l'endroit où un assassin pouvait bien s'embusquer, il entendit distinctement le bruit que fait une capsule en ratant;—ceci, à deux fois différentes, et presque successivement; sur ce, il demande: qui est là? N'ayant eu aucune réponse, il aborda un peu plus bas, et en compagnie de Numa Vessey qui était à son bord, il se mit en recherche, s'informant à tous ceux qu'il rencontrait s'il n'y avait pas quelqu'un qui chassait dans ce bois, et sur la réponse négative, et ayant lui-même bien examiné les environs du lieu où il avait entendu le fusil rater, il remarqua des traces, mais ne vit personne; il est certain que si c'eût été un chasseur dont il a vu les traces, celui ci ne se serait point caché; de là, le capitaine Bernard fut bien persuadé que c'était un assassin qui attentait pour la troisième fois à sa vie.

(*Le Journal d'Ibéris.*)

Les autorités de la Corporation de Donaldsonville, font tout leurs efforts pour supprimer les maisons de jeux.

Le Méridional d'Abbéville dit, et il n'exagère pas en le disant, que durant l'hiver dernier la paroisse Vermillion a fait une perte d'environ 15,000 têtes d'animaux.

Voici les Pâques, il ne faudra pas que des ..., il faudra de jolies chaussures pour les enfants. Cherchez-les tous à l'Etoile Rouge.

EUGÈNE DENGREMONT.—Ce jeune brésilien, dont le violon a déjà charmé une grande partie de l'Amérique, se fera entendre, jeudi, 7 avril, à 8 heures du soir, à la Salle Grunewald. On le dit d'une force extraordinaire, et c'est l'avis de la presse de tous les pays où il a donné des concerts. D'après cette rubrique qui en vaut bien une autre, et même beaucoup d'autres, nous nous croyons autorisé à recommander le jeune violoniste à l'attention du public de la Nouvelle-Orléans. On peut se procurer des billets au magasin de musique de Grunewald, rue du Canal 127.

La maison P. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'immense supériorité des instruments qu'elle recommande. En moins de cinq mois, cent pianos de Mathushek (non compris ceux de fabrique différente) qui lui avaient été expédiés, ont été vendus. Ces pianos de Mathushek et de Chickering, sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité de leur construction (iron frame, ... bushing around the tuning pin) les met à l'abri de toute concurrence. M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, que ceux-ci veuillent acheter ou non.

De plus beau en plus beau, de plus surprenant en plus surprenant: la grande variété de l'Etoile Rouge.

Mme Villio.—Cette dame, qui a succédé à Mme Vve Fabio, rue de Chartres 266, entre St-Philippe et Ursulines, a un grand assortiment de chapeaux à bon marché, ainsi que tous autres articles de mode. Nous engageons les dames à faire une visite au magasin de Mme Villio.

Approbation d'un Révérend.

Le Rév. C. A. Harvey, D. D. de l'Université de Howard, de Washington, a adressé la lettre suivante à MM. H. H. Warner & Co., de Rochester New York:

Messieurs, je prends plaisir à certifier que je connais depuis deux ans le remède connu de Warner intitulé: le "Safe Kidney and Liver Cure," et que je connais aussi sa remarquable efficacité curative dans les maladies invétérées et soi-disant incurables de Bright en cette ville. Dans quelques-uns de ces maladies, qui étaient les plus avancées et arrivées presque à leur dernier degré, et qui avaient été abandonnés par les docteurs des deux écoles, la prompte amélioration produite par ce remède m'a paru vraiment miraculeuse. Je suis convaincu que pour les maladies de Bright, à quelque degré qu'elles soient arrivées, il n'y a pas de remède qui puisse être mis en comparaison avec celui de Warner.

Respectueusement votre,
C. A. HARVEY.

Décédée, ce matin, à 2 1/2 heures, à l'âge de 65 ans, Dame Vve FRÉJUS SEICHMAYDRE, née ANNETTE CARABY. Le corps est exposé chez J. B. NORÈS, 191 Dauphine, d'où l'enterrement partira, à 10 heures A. M.

Décédé, hier, 4 avril 1881, à 8 1/2 heures du matin, à l'âge de 64 ans, JOSEPH RAULT, natif d'Antoin sur-le-Couesnon, (Département d'Ille-et-Vilaine (France) et résidant à la Nouvelle-Orléans depuis 31 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, 5 avril 1881, à 3 heures de l'après-midi. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence, No 207 rue St-Mary, entre Camp et Magazine.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

Théâtre St-Charles de Bidwell.
Dernière semaine de la saison
COMMENÇANT
DIMANCHE, 3 AVRIL.
TOUS LES SOIRS
—ET—
le Mercredi et Samedi, en matinée.
BOOM! BOOM!
ADIEUX DE SEEMAN!
DERNIÈRES CHANCES!
Prix Réduits de Moitié
Changement de Programme, Exercices nouveaux...
Pressez vos sièges de bonne heure.

Nouvelle-Orléans, 4 avril 1881.—Conformément à l'article 4 de la Charte, l'on donne, par le présent avis, que l'élection annuelle du Comité Exécutif de l'Association Auxiliaire Sanitaire de la Nouvelle-Orléans aura lieu CE MARDI, 5 avril, à 11 heures du matin, au bureau de l'Association, coin des rues Natchez et Magazine.

JOHN C. HENDERSON, Secrétaire.
5av—1f

ENCORE —DU— NOUVEAU.

BOTTES TALONS LOUIS XV.
PANTOUFLES TALONS LOUIS XV.
Spécialité de la Maison.
BOTTE FAUCHÉ.
Spécialité de la Maison.
PANTOUFLES CARLOTTA.
Spécialité de la Maison.
EMMA ABBOTT.
Spécialité de la Maison.
BLACK CROOKS.
Spécialité de la Maison.
BOTTES BERNHARDT.
Spécialité de la Maison.
SOULIERS BAS.
Spécialité de la Maison.

Dans cette ligne on trouvera plus de Vingt Genres, variant et dans la coupe et dans les prix.

CHAUSSURES DIVERSES.
Toutes dernière genres et de première qualité.
Bottes chevreau français, Bottes claquées, Bottes en chevreau américain, Bottines, Bottes lacées, Pantoufles, Escarpins.
En tout une variété immense d'articles d'une finesse et d'une élégance parfaite.

DEPARTEMENT —POUR— Chaussures d'Hommes.
Dans ce Département l'assortiment est complet, depuis le soulier le meilleur marché jusqu'au plus cher, tout s'y trouve.

Ne perdez pas de vue que la Maison, tout en vendant les articles les plus fins, a aussi UNE GRANDE SPECIALITE D'ARTICLES A BAS PRIX, non fabriqué pour la Maison, mais à elle expédiés et vendus pour le compte de manufacturiers "hard up", ou achetés aux encans des grandes villes du Nord et de l'Est, par les agents de la Maison.

IL Y A EN CE MOMENT
plus de vingt factures de consignations dont la mise en vente a commencé cette semaine. Il est dans de l'intérêt de tous d'assister à la vente le plus tôt possible.
Demandez les CATALOGUES de la Maison.
Tous les ordres sont exécutés promptement.
Tout ordre venant d'une localité de charité sera rempli avec un escompte décent.

On vend aussi des Malles.

L'Etoile Rouge!
ARTHUR DURIEU, PROPRIÉTAIRE.
8av—

Les planteurs-sucriers et les négociants
Sont invités à venir examiner la dernière amélioration du
Cultivateur de Canne.
(Patentée le 22 mars 1881.)
CETTE machine est solidement construite dans nos propres ateliers à Wheeling, O. Va. Elle est facile à tirer, ne coupe pas les buttes de terre, peut être arrangée de façon à pénétrer dans la terre à la profondeur voulue. Elle a été bien mise à l'épreuve et déclarée parfaite. Nous la vendons à des prix en raison des temps et plein ... garantie.
BODLEY BROS.
Entrepôt de charrettes, rue de l'Union, 20.
5 avril—7f

Mme VILLIO,
Successeur de Mme Vve Fabio.
MODISTE,
266 RUE DE CHARTRES,
Entre St-Philippe et Ursulines.
Grand assortiment de CHAPEAUX à très bon marché. Fleurs, Rubans, Dentelles, Couronnes de Mariée, Chapeaux non garnis et tout articles de MODES.
Les ordres de la campagne seront promptement exécutés.
5 avril—1m D. Mar. J.

Demande.
ON demande un portier à l'hôtel des étrangers, au No 120 de la rue de Chartres, sachant le français et l'anglais. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.
3 avril—1f

On demande
UNE domestique pour aider au ménage et s'occuper des enfants. S'adresser de dix heures à midi, au No 173 rue Carondelet, entre Girod et Julia.
5av—6f

DEBALLAGE GENERAL —DE— MARCHANDISES DE PRINTEMPS,
MARDI, 5 AVRIL, DE TOUT ARTICLE NOUVEAU ET DESIRABLE EN
PATRONS FRANÇAIS, FORMES, CHAPEAUX
AINSI QUE TOUTES
Les Dernières Nouveautés —EN— CHEVEUX —ET— Articles de Fantaisie
G. T. SCHILLING,
157 et 159 RUE DU CANAL.
Pas de Cartes.
31mars—1m

ALBERT VOORHIES, AVOCAT.
A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Commercial (Exchange Alley).
8av—1m

L'Emporium de l'Art —DE— LILIENTHAL,
121 RUE DU CANAL,
(Bâtisse Touro.)
Usage de l'Elévateur dans une salle d'opérations photographiques.
PHOTOGRAPHIES —ET— ŒUVRES D'ART
Exécutées de la meilleure manière et la plus artistique et à des prix plus raisonnables que jamais
BON FONDS DE
Cadres, Moulures, Gravures,
Et tous autres articles composent le plus grand et le plus bel assortiment de cette ville, et sont vendus aux prix les plus raisonnables.
THEO. LILIENTHAL, Propriétaire.
5 avril—

Décoration du monument confédéré

Le comité de décoration pour l'armée du Tennessee, se chargera avec plaisir des fleurs destinées à décorer le tombeau confédéré au cimetière de Greenwood et prie les personnes qui désirent en offrir de les déposer mercredi, 6 avril (anniversaire de la bataille de Shiloh), à ou avant 10 heures du matin, aux endroits ci-dessous mentionnés:

I. H. Harte, pharmacien, coin Jackson et Prytania,

A l'arsenal du Bataillon d'Artillerie de la Louisiane (Mechanic's Institute), et chez Mr J. M. Seixas, No 267 Esplanade.

L. FRÉMAUX, Président du comité.
3 avr—2f

Le Comité de Décoration De la "Ladies' Monumental Association"

Recevra avec plaisir des offrandes de fleurs et d'immortelles le plus tôt possible mercredi matin, 6 du courant au bureau de Skarden & Wilson, coin Prytania et Felicity, au magasin de A. B. Griswold, rue du Canal, et au cimetière Greenwood.
3 avr—2f

Bureau de la New Orleans City R. R. Co.—No 124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 21 mars 1881.—Un dividende d'UN DOLLAR ET 50 CENTS par action sera payé aux actionnaires de cette compagnie à partir de LUNDI, 11 avril.

Les livres de transfert seront fermés à partir du 31 mars jusqu'au 11 avril.

RICH. F. HARRISSON, Secrétaire.
21 mars—jusq 11 avril

Bureau de la compagnie du chemin de fer de la N-Orléans et de Carrollton—Nouvelle-Orléans, 25 mars 1881.—A une réunion spéciale du conseil des Directeurs, tenue ce jour, un dividende de DEUX pour cent a été déclaré sur les bénéfices des trois derniers mois, payable à partir du 1er avril.

CROUCH, Secrétaire.
26mars—10f

Metropolitan L. S. et P. Bank, No 2 rue de Chartres—Les personnes ... intéressées des objets mis en gage, sont priées de les régler immédiatement, autrement les objets seront vendus.

L. FIRSEL, Appr.
12 mars—1m

Fair Grounds à Louer.
Pour Pique-Niques, Bals et autres amusements à des prix réduits, inclus la lumière électrique, sur application faite à
G. W. NOTT, No 104 rue du Canal.
27 mars—

GRANDE OUVERTURE —DE— Marchandises de Printemps.
Nous appelons l'attention des acheteurs sur le magnifique stock de
Marchandises de printemps et d'été
dont nous faisons en ce moment l'ouverture.
Ces marchandises se composent des Dernières Nouveautés.
Nous appelons aussi leur attention sur notre grand assortiment de Chapeaux de dames et de Costumes pour dames et enfants.
D. H. HOLMES,
14 Dauphine—15 Bourbon—155 Canal
3av—

J'INVITE les marchands de la ville et de la campagne qui désireraient s'approvisionner de Faïences et de Porcelaines étrangères pour la saison, à venir voir mon vaste assortiment avant d'acheter ailleurs, car je vends à si bon marché, que bien certainement ils y trouveront leur avantage.
M. PAYRO, 54 & 56 rue Douane.
3 avril—2f

AYANT constamment en main un assortiment de CIGARES Havane des Fabriques bien connues "La Estella et "Flor de Mora" desquelles je suis seul représentant et importateur, je puis assurer aux débitants et amateurs qu'en se fournissant chez moi, ils trouveront tout avantage en prix, qualité et fini, soit par boite ou par lots.
M. PAYRO, 54 & 56 rue Douane.
3 avril—2f

Dissolution de Société.

LA société ayant existé depuis le 17 octobre 1866, sous la raison sociale Dufour et Limet, entre MM. Numa Dufour et Jules Félix Limet a été dissoute d'un commun accord à partir du 2 avril 1881. M. Numa Dufour reste seul chargé de la liquidation.

NUMA DUFOUR,
FELIX LIMET.

Formation de Société.

Une société en nom collectif a été formée pour l'exploitation du journal l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans* à partir du 2 avril 1881, sous la raison sociale DUFOUR, DONNAT & CIE., entre MM. Numa Dufour, Oscar Donnat et Edgard Dufour.

NUMA DUFOUR,
OSCAR DONNET,
EDGAR DUFOUR.
3 av—3f

ENTREPOT DE TAPIS,
17.....RUE DE CHARTRES.....17
1500 Rouleaux de
NATTES
DE CHINE.
Tous les genres les plus nouveaux et assortis.
Le plus grand stock au Sud.
ARTICLES DE TAPISSERIE.
A. Brousseau's Son.
Les prix conviendront à tous.
2 avril—

La retraite des Mères Chrétiennes qui sera faite par le Rév. Père Manvoisin commencera à la Cathédrale St Louis, lundi 4 avril.

Il y aura Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi, Messe et Instruction à 7 heures A. M.

Sermon et bénédiction tous les soirs à 7 heures.

Vendredi, Communion générale à la messe de 7 heures.

Sermon et bénédiction le soir.

Tous les fidèles sont invités à y assister.
2 avril—

Perdue ou volée.

UNE reconnaissance datée du 3 février 1881 et signée par moi, pour la somme de huit cents piastres, payable sur demande. Le public est notifié de ne pas négocier la dite reconnaissance, le paiement en a été arrêté.

JN. LOMBARD.
31 mars—31, avril 5.9.

On demande

UNE MENAGERE pour faire le ménage et la cuisine d'un célibataire, ouvrage léger et bonne paie, mais inutile de se présenter à moins d'être cuisinière parfaite.

S'adresser au No. 305 rue Bienville, entre Claiborne et Derbigny, dimanche de midi à 1 heure, ou la semaine jusqu'à mercredi, entre 4 1/2 et 5 1/2 heures de l'après-midi.
3avril—3f

On demande

UNE BONNE CUISINIÈRE ... qui ... femme active ... ménage ... Elles doivent ... dations. ... S'adresser à Mme M. H. Su... Florida.

Etabli à Liverpool EN 1834.
Stout de Guiness.
IHLERS & BELL
CAUTION — NONE GENUINE UNLESS BEARING OUR TRADE MARK AND SIGNATURE ON LABEL AND PATENT CAPSULE.
FOREIGN EXTRA STOUT
A VENDRE PAR
Bassetti & Xiques
67 & 69 RUE DECATUR 67 & 69
20 fév—3m

ETAT de SITUATION ANNUEL JANVIER, 1881.
DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE
LONDON & LANCASHIRE
De Liverpool, Angleterre.

Capital autorisé entièrement souscrit	$7,250,000 00
Surplus net	1,313,501 58
Actif total aux Etats-Unis	1,014,960 91
Surplus net aux Etats-Unis en sus de toutes les obligations	500,126 00

Cette Compagnie ne fait les affaires d'assurance que contre l'incendie.

Valeur de l'action sur le marché, 250 pour cent.

DIRECTEUR ET SECRÉTAIRE,
CHAS. G. FOTHERGILL.
SOUS-DIRECTEUR,
J. B. MOFFAT,
A LIVERPOOL.

E. B. MUSGROVE,
AGENT RÉSIDENT
No 62, RUE BARONNE,
Nouvelle-Orléans.

ETAT de SITUATION ANNUEL JANVIER, 1881.
COMPAGNIE D'ASSURANCE
ROYALE,
DE
LIVERPOOL, ANGLETERRE.

DIRECTEUR
JOHN H. McLARREN,
A LIVERPOOL.

Actif total argent	$34,464,321 88
Actif total argent aux Etats-Unis	3,031,403 89
Surplus en argent net des primes sur l'incendie, après déduction du fonds-capital et des obligations de tous genres	8,962,235 00

N. B.—Le surplus en argent net des primes sur l'incendie de cette compagnie est plus considérable que celui d'aucune autre compagnie du monde entier.

BARBEE & CASTLEMAN,
Directeurs du Département du Sud.
3 avril—1m PP Louisville, Ky.

Vins de Sherry fin! Vieux Tom Gin! CHAMPAGNE ROEDERER.
En débarquement et à vendre par les soussignés:
Vins de Sherry fins, 8 quarts et 15 octaves Pale, Montilla, Cabinet, Amontillado, Royal Arms et Oloroso, de Gonzales Byass & Cie, Xerez de la Frontera.
Vieux Tom Gin, 5 quarts, 12 octaves et 100 caisses du meilleur vieux Tom de sir Robt. Burnett & Cie, de Londres.
Gin de Hollande, 30 caisses de la marque Anchor de Bell & Danlee, et 50 caisses de la célèbre marque Bell Brand Van den Bergh & Cie.
Champagne Roederer, 75 douzaines quarts et 200 douzaines pintes Cartes Blanche, en grands paniers.
PAUL GELPI & BRO.
2 avr—3f 37 rue Decatur

MODES ET ROBES.
Modes de Printemps.
—CHEZ—
Mme E. FOERSTER,
Etablissement de Modes et de Couture,
15.........RUE BARONNE.........15
En face de la Salle Grunewald.
Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en
Chapeaux et Bonnets Parisiens
Pour dames et demoiselles.
Toques et Capottes
pour fillettes et enfants.
Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.
Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est
LA CONFECTION DES ROBES,
selon les derniers et les plus élégants modèles de Paris.
ROBES ET COSTUMES POUR LA SCENE faits dans un bref délai et aux prix les plus modérés.
15.........RUE BARONNE.........15
7avr—6m

Mlle G. d'AQUIN, lauréat du Conservatoire de Musique de Paris, a l'honneur d'annoncer au public que devant résider à la Nouvelle-Orléans, il prendra des élèves pour le solfège, l'harmonie et donnera des leçons de flûte et d'accompagnement. S'adresser 125 rue Bourbon, chez le Dr Bayon.
15 mars—1m

UN DÉLICIEUX AMER POUR L'HALEINE.
TRIX
Seulement 10 cents.
A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES
10 mars—1 mois.

A louer pour cause de santé.

L'HOTEL WASHINGTON, situé à Thibodeaux et ayant dix chambres. La maison est entièrement meublée. Il y a un emplacement pour un café, en face du bayou et du débarcadère des bateaux. L'Hôtel existe depuis dix-huit ans. On en donnera possession tout de suite. Prix modéré. S'adresser sur les lieux, à Thibodeaux, Louisiane.
27mars—1m

A vendre
POUR CAUSE DE RETRAIT DES AFFAIRES

GROCERIES. Une grocerie bien achalandée et ayant un assez fort stock de vins et de ... Pour amples informations, s'adresser ... bureau de l'Abeille.
20 mars—

Avis.

... seront payés comptant ... (second hand). ... S'adresser à CASH,
12 fév—3m Lock Box 2509 N. O., P. O.

VINCENT MICAS,
Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres
SAZERAC BRANDIES,
de MM. Sazerac de Forge et Fils.
Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.
Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de
LIQUEURS ET VINS FINS.
14 et 16, RUE ROYALE,
—ET—
11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMÉRICAIN DE PEYCHAUD.
Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.
CET AMER
provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédiens amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerée à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère, ou de Cognac. Pour les enfants, par cuillerée à café, de 1 à 2, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.
Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme de les plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la Santé, et est beaucoup de ce peut contribuer à la rétablir.
Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.
Dr F. B. Gaudet, 183 rue Douane. C. Délery, D. M. P.
R. L. Taney, M. D. Capdevielle, D. M. P.
E. Harrison. Don C. Holliday, M. D., 26 rue St-Charles.
Dr Faget. Alcée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. Thos. Layton, D. M. P.
N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.
M. Micas a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a renouvelé son bail pour l'Hôtel de Fort Espagnol et qu'il y tiendra son restaurant cette année, comme précédemment, s'efforçant de conserver à son établissement, la réputation et la vogue qu'il s'est acquises. L'ouverture se fera vers le 25 février, afin de permettre aux étrangers se trouvant à la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval de le visiter.
30 janv—6m D.Mar.J.

JOUISSANT de la CONFIANCE PUBLIQUE DEPUIS 1829.
Sirop Pectoral Balsamique de
DUCONGÉ.
Le soussigné prend ce moyen d'informer le commerce et le public que, par un achat récent, il est devenu le seul propriétaire de ce sirop véritable si bien connu. Ayant fait un long apprentissage dans la préparation de ce sirop sous celui qui l'a composé, il est résolu à lui conserver la haute réputation d'excellence dont il jouit depuis plus d'un demi-siècle. Pour toutes les affections des poumons, telles que: Rhumes, Toux, Asthme, Bronchite, Inflammation de la gorge, Crachements de sang et Coqueluche, sa merveilleuse efficacité a été reconnue dans toutes les familles du Sud et de l'Ouest. Il a été aussi trouvé souverainement bon pour les désordres inflammatoires tels que: Rhumatisme, Diarrhée et surtout dans des cas de Dyssenterie. A cause de sa composition particulière, il se conserve pendant des années sans fermenter, et se trouve agréable au goût des plus délicats au palais.
Donnant mon attention personnelle à la soigneuse préparation du sirop, en vue du bouteillage et l'expédition de chaque caisse, j'espère mériter le patronage très grand dont jouit le sirop depuis si longtemps et à de si justes titres.
F. E. DUCONGÉ seul Propriétaire.
Laboratoire: 107 rue Royale, N. O., Lne.
A vendre par tous les droguistes.
30 jan—3m D.Ma.J.

Avis aux consommateurs de gaz.
RÉDUCTION DE PRIX.
Bureau de la compagnie du gaz de la Nlle-Orléans, 15 janvier 1881.

A PARTIR du 31 mars prochain, le prix net du gaz sera réduit à deux piastres Par 1000 pieds cubes, pour prompt paiement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,
JAMES JACKSON, Président.
15 janv—3m PP

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.
H. BILLARD,
Successeur de HEBERT & CIE.,
VIENT de déballer un très grand assortiment de livres, comprenant les collections complètes des auteurs modernes.
Editions Illustrées à bon marché—de Dumas, Montépin, Capendu, Ponson du Terrail, Eugène Sue de Lalandelle, Gondrecourt, Soulié, Duplessis, Dubois Goboy, etc., etc., etc.

HENRI GREVILLE.—		
La Maison Frappier	2 Vols.	$3 00
Dosia	1	1 25
Nouvelles Russes	1	1 25
Lucie Rodey	1	1 25
Ariadne	1	1 25
Les Epreuves de Raïssa	1	1 25
Sonia	1	1 25
Marier sa fille	1	1 25
L'Héritage de Xénia	1	1 25
L'Amie	1	1 25
La Niania	1	1 25
La Koeniginnen	1	1 25
Vent Recouvert		
La Vieille Garde	1	1 25

Théophile Gautier, Mlle de Maupin—Le Roman de la Momie—Spirite—Les Jeunes France .....$1 25 le vol.
Camille Flammarion, Récit de l'Infini, les Mondes réels et les Mondes Imaginaires—La Pluralité des Mondes Habités....$1 40 le vol.
La terre au ciel.....2 50
Mme Augustus Craven, Récit d'une Sœur.....2 vols.....$3 00
Fleurange.....2.....$3 40
Emile Zola, L'Assommoir, Nana, Les Soirées de Médan, le Roman Expérimental....$1 25 le vol.
Le Rev. P. Didon, Indissolubilité et Divorce.....$1 25
Alph. Daudet, Froment Jne et Risler aîné.....$1 25
M. de Maistre, Œuvres complètes éd. in-18° broché, chaque volume 50
A. Goboy, Hygiène et Physiologie du Mariage.....$1 25
Nouvelle Bibliothèque choisie, collection grand in-18° Dentu éditeur. Romans et nouvelles, des meilleurs auteurs contemporains à 40 cts le volume.
Papiers peints, assortis et bordures.
Papeterie, articles pour l'école, livres classiques, ouvrages de Piété, Paroissiens, Images, etc., etc. chapelets et médailles.
Règles, Papiers écolier Encres, Plumes, etc.
Reliure, la maison se charge de toutes sortes de reliures aux prix les plus réduits.
Cabinet de Lecture 75 cts. par mois.
23 jan.—

REGNAULT
TAILLEUR,
3.......rue de la Bourse.......3
A PARIS.
M. REGNAULT, tailleur, demeurant autrefois rue Richelieu No 58, informe sa clientèle louisianaise qu'il continue toujours au domicile ci-dessus indiqué, l'exploitation de son industrie. Ses prix restent fixés, comme par le passé, pour les étoffes de première qualité au tarif qui vaut:
Jaquette.....90 francs Gilets.....20 francs
Redingotte...100 Pantalons...40
Habit.....110 Pardessus doublé soie.110
Pardessus d'hiver doublé soie 120 francs.
13 mars—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 4 AVRIL—CLASSE No 78.
Tirage de 4 heures P. M.

27 30 26 45 43 68 24 1 6 35 30 58

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature. Ce 4 avril 1881—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. FLITZ,
Commissaires.

Les points de nos tirages quotidiens ... [illegible]